

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Maurice PARVEX

Souvenir, souvenir...Quand l'archéologie fait
carnaval!

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1997, tome 92b, p. 17-22

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Souvenir, souvenir... Quand l'archéologie fait carnaval!

par Maurice Parvex, ancien directeur de l'O.D.I.S. de Saint-Maurice

S'il fallait une preuve au label de qualité d'une entreprise, c'est sans doute la référence à sa longue existence, synonyme d'autant de performances accumulées au cours des années... depuis sa lointaine fondation.

De plus, s'il y a concurrence d'ancienneté, il devient alors primordial de pouvoir justifier sa doyenneté.

Ce constat explique l'acharnement des Carnavals de Monthey et Saint-Maurice à se déclarer traditionnellement l'un plus ancien que l'autre!

Soucieux de trouver une preuve indiscutable en la matière, le «Carnaval de Saint-Moss», en ce début 1995, étudiait ses riches archives au moment même où l'équipe d'archéologues engagés dans la prospection méthodique du Martolet faisait une étonnante découverte.

Précisons ici que le Martolet désigne l'espace compris entre l'actuelle basilique de l'Abbaye et la paroi rocheuse dans laquelle passe en tunnel la Ligne du Simplon.

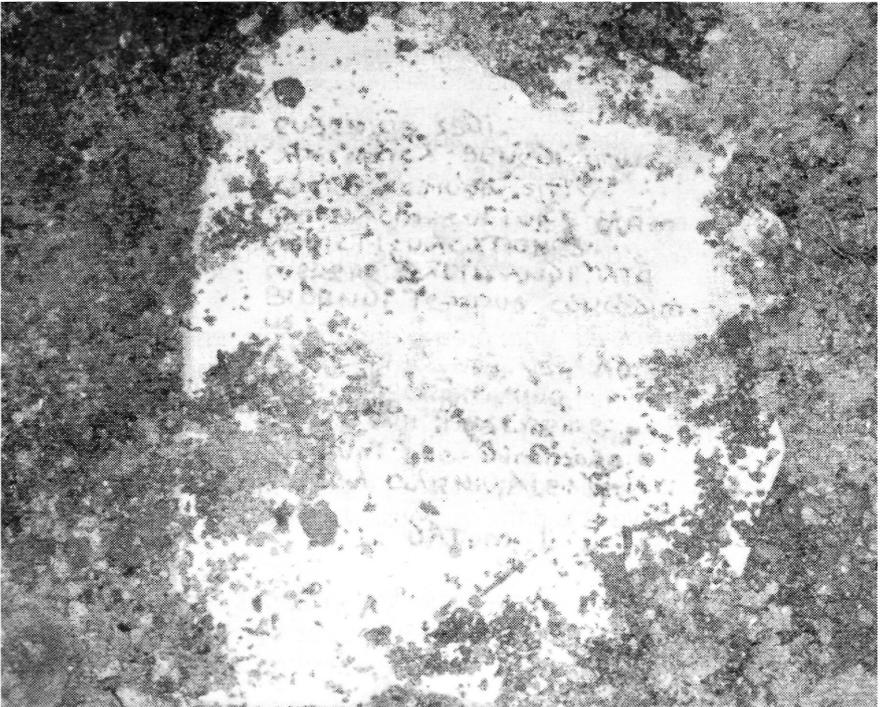
Depuis l'enlèvement spectaculaire des platanes séculaires à l'aide d'un hélicoptère, on procédait à des fouilles systématiques afin de mieux connaître l'histoire des basiliques que l'on a bâties successivement en ces lieux.

C'est au cours de la quatrième phase des fouilles, au pied de l'abside de la basilique orientale du VIII^e siècle que l'on venait donc de faire la découverte d'un morceau de dalle, sorte de grande tuile, portant une inscription latine, probablement contemporaine de la basilique.

Si en ces lieux on a trouvé de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine, il semblait cette fois-ci que le patrimoine abbatial s'était enrichi d'une nouvelle inscription latine, peut-être du VII^e ou VIII^e siècle. On s'appliqua immédiatement à la transcription du texte écrit en onciales avec de nombreuses abréviations qui n'allaient pas faciliter la tâche du traducteur!

Radio-Rhône et Radio-Chablais annonçaient cette information archéologique, de même le Nouvelliste dans son édition du vendredi 17 février, en page 17, avec photo de la dalle encore partiellement enterrée. Léon Maillard, auteur de l'article, précisait: «Outre la valeur archéologique propre du document, cette dalle n'aurait un véritable intérêt que si elle pouvait offrir des renseignements utiles sur l'histoire de l'Abbaye à cette époque. Affaire à suivre.»

La dalle encore partiellement enterrée



Un travail de bénédictin... pour chanoine!

A partir de l'inscription en onciales truffée d'abréviations, on parvint à reconstituer l'ensemble du texte que voici:

EUGENIUS SSDI.
APOSTOLICAE BENEDITIONE
VERUM AC IUSTUM SIT ETIAM
MONACHI CULTUI
SANCTORUM MARTYRUM
ADDICTI VACATIONES
MERERE SALTITANDI ATQUE
BIBENDI TEMPUS CONCEDIM
US.
A DIE TERTIO IDIBUS
NOVEMBRIS USQUE AD
DIEM CINERUM QUO
CANTATUR MISERERE
OMNIUM DOMINE DUMMODO
POSTEA CARNI VALE DIC
Datum L

EUGENIUS SERVUS SERVORUM DEI
APOSTOLICAM BENEDITIONEM
CUM VERUM AC IUSTUM SIT ETIAM
MONACHI CULTUI
SANCTORUM MARTYRUM
ADDICTI VACATIONES
MERERE SALTITANDI ATQUE
BIBENDI TEMPUS CONCEDIM
US
A DIE TERTIO IDIBUS
NOVEMBRIS USQUE AD
DIEM CINERUM QUO
CANTATUR MISERERE
OMNIUM DOMINE DUMMODO
POSTEA CARNI VALE DIC

DATUM L

Relevé de l'inscription en écriture onciale

Commentaire

EUGENIUS

Il s'agit du Pape Eugène 1^{er} (10-VIII-654 - 3-VI-657).

L'Abbé de Saint-Maurice de l'époque était un certain SIAGRIUS (avant 657). Cf. LDL dans les Echos de St-Maurice, XXXI^e Année, n^{os} 10-11, oct. -nov. 1932, p. 244:

Ila. Index Abbatum Agaunensium usque ad trigesimum alterum inclusum. E vetustiori rotulo anno circiter octingentesimo vicesimo quinto completo, charta membranea undecimo saeculo incepto desumpta et in tabulario abb.asservata.

«XVI SIAGRIUS ABB.PRIVILEGIUM A SCO EUGENIO PAPA ROMANO ACCEPIT...»

Donc l'Abbé Siagrius, le 16^e Abbé de Saint-Maurice, a reçu un (ce?) privilège du Saint Pape Eugène 1^{er}.

Le Privilegium contenait aussi des remarques d'ordre liturgique.

Les termes «saltitandi ac bibendi» du texte trouvé au Martolet ont évidemment aussi un profond sens religieux. (Cf. Psaume 149, 3 et 150, 4). Quant au terme «bibendi», il suffit de se référer à Jean 2, 1-11.

«Postea carni vale die» dic (ant)

carni vale: le mot original pour carnaval

= dire au revoir à la viande pendant le Carême.

Datum L: Ex aedibus Lateranensibus = donné au Palais du Latran, résidence des Papes à Rome de 313 à 1304.

Les premières mesures et observations.

De gauche à droite, Remo Becci, Maurice Parvex et le chanoine Gabriel Stucky.





Après l'étude de la dalle, le comité du «Carna de Saint-Moss» se réjouit de poser devant cette découverte faisant remonter très haut dans l'histoire, les débuts des festivités carnavalesques à Saint-Maurice!

Texte reconstitué en français

«Eugène, serviteur des serviteurs de Dieu bénédiction apostolique.

Comme il est vrai et juste que les moines au service du culte des martyrs méritent aussi des vacances, nous leur concédons un temps de réjouissance (saltitandi) et de désaltération (bibendi) à partir du 11 novembre (au 3^e jour des ides de novembre) jusqu'au mercredi des Cendres où est chanté: "Prends pitié de tous Seigneur!" pour autant qu'ils disent adieu à la viande pendant le Carême.»

daté du «Latran»

Avec cette miséricordieuse générosité du Pape, les moines avaient le privilège de «faire carnaval» et dès lors toute la cité de suivre le bon exemple... comme toujours!

Dans son édition du samedi 18 février, le Nouvelliste consacrait à nouveau une demi-page pour rapporter l'analyse complète des experts.

Sous le titre «Privilège ancestral - Le sérieux le dispute à l'humour en ce temps carnavalesque», Léon Maillard terminait son article en précisant qu'effectivement «... la découverte archéologique a naturellement intéressé le comité du Carna qui a profité d'ouvrir l'édition 1995 par des révélations étonnantes sur les origines carnavalesques à Saint-Maurice.

Collaborateur au bureau d'archéologie responsable de la 4^e phase des fouilles du Martolet, M. Remo Becci a présenté la dalle devant l'assemblée et apporté les éclaircissements historiques de son contenu».

Le Carnaval de Monthey n'en comprit «que dalle... ! »

Cependant, comme l'on a aussi trouvé à Monthey (Marendeux) des vestiges romains... tout espoir n'est pas ici perdu, fût-il nécessaire de rechercher les cendres d'un Bonhomme-hiver, incinéré dans la proximité des tombes néolithiques!